



Echirolles, le 10/04/2014

C/MDG/014/005

SPORT ET DEVELOP. URBAIN
Mme Betty LE MARCHAND
35 rue du Maréchal Leclerc
56500 LOCMINE

OBJET : Biodégradabilité
Méthodologie : Norme NF XPU 44-163

Madame,

Nous vous confirmons nos propos, à savoir que votre référence de peinture de traçage : BREIZH-LIGNE 2 est biodégradable.

Nous justifions cette qualité en temps que fournisseur et au titre de la conclusion du rapport de la société Célesta du 22/11/07 et 30/12/2011 concernant l'étude de la biodégradabilité des produits Ligne de la gamme fabriquée par la société SUDLAC.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agrèer, Madame, nos salutations distinguées.

Maude Gauvillé

+33 (0)4 76 23 20 54
+33 (0)4 76 09 34 15
sudlac@sudlac.com